

**Better health.
Within reach.
Every day.**



Promopharm S.A

hikma.

RAPPORT FINANCIER 2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
MOT DU PRESIDENT	3
.....	3
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET PUBLICATION DES COMPTES AU 31/12/2023	4
1- Rapport des commissaires aux comptes	4
2- Publication des comptes sociaux au 31/12/2023	9
RAPPORT DE GESTION	19
1- Les faits marquants	19
2- Profil de la société Promopharm S.A	20
3- Performance financière.....	22
4- Perspectives 2024	24
RAPPORT ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE	25
1- Politique environnementale	25
2- Politique sociale.....	25
3- Gouvernance.....	28
4- La charte d'éthique	29
ANNEXES	31
1- Rapport spécial des commissaires aux comptes	31
2- Honoraires des contrôleurs des comptes.....	33



M. Ma'mon Alaraideh

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PROMOPHARM S.A

Chers actionnaires, partenaires et collaborateurs,

C'est avec un grand plaisir que je vous adresse ces quelques mots dans l'introduction de notre rapport annuel pour l'année 2023. Cette année a été marquée par une série de défis et d'opportunités pour Promopharm, filiale du groupe Hikma Pharmaceuticals PLC. Dans un contexte mondial en constante évolution, nous avons continué à mettre en œuvre notre stratégie, en s'engageant vers l'excellence, en diversifiant notre portefeuille de médicaments, en responsabilisant nos collaborateurs et en agissant de manière responsable pour une meilleure santé à portée de main chaque jour.

Bien que le chiffre d'affaires ait connu une tendance positive de plus de 14%, le résultat net pour l'année 2023 a subi une réduction de 24% par rapport à celui de l'exercice précédent. Cette diminution est attribuée principalement à une augmentation généralisée des prix des matières premières, à la réglementation des prix de vente des médicaments, qui n'a pas permis de compenser les effets de l'inflation, ainsi qu'à un investissement accru dans la recherche et le développement en vue de préparer le lancement de nouveaux produits dans les unités de fabrication actuellement en cours de construction.

Cependant, nous avons réussi, en 2023, à lancer sur le marché local de nouveaux médicaments innovants pour le traitement de maladies chroniques telles que le diabète, l'hypertension, et le cancer, afin de mieux servir les besoins de la population marocaine. Cette initiative a conduit à l'obtention de nouvelles autorisations de mise sur le marché, renforçant ainsi notre gamme de produits pour les années à venir.

Au cœur de notre mission demeure notre engagement indéfectible envers la santé et le bien-être de notre communauté. À travers nos efforts soutenus, nous avons continué à fournir des médicaments de qualité et à les rendre accessibles à ceux qui en ont besoin. Cette réussite est rendue possible grâce à nos employés, dont le dévouement indéfectible envers notre mission a permis de fournir des médicaments de haute qualité aux patients. Mais aussi grâce aux normes d'hygiène et de stérilisation rigoureuses dans nos sites de fabrication, qui garantissent ainsi la qualité et la sécurité de nos produits.

De plus, notre engagement envers la durabilité et la responsabilité sociale d'entreprise reste au cœur de notre stratégie. Nous avons poursuivi nos initiatives visant à réduire notre empreinte environnementale et à promouvoir des pratiques commerciales éthiques et transparentes.

En conclusion, je tiens à remercier l'ensemble de nos collaborateurs, nos partenaires et nos actionnaires pour leur confiance et leur engagement. Ensemble, nous continuons à œuvrer pour une meilleure santé à portée de main chaque jour.

1- Rapport des commissaires aux comptes



Horwath Maroc Audit
90, Avenue Mehdi benarka
Hay Riad - Rabat



Lot 57, Tour CFC,
Étage N°19, Quartier
Hay Hassani
Casablanca

Aux actionnaires

Société de Promotion Pharmaceutique du Maghreb « Promopharm S.A »

Had soualem, Rue n°7, Zone industrielle du Sahel
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion avec réserve

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société de Promotion Pharmaceutique du Maghreb « Promopharm S.A », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 483 871 782 MAD dont un bénéfice net de 56 897 947 MAD.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite dans la section «Fondement de l'opinion avec réserve» de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société de Promotion Pharmaceutique du Maghreb « Promopharm S.A » au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

Depuis le 3 février 2023, la société est soumise à un contrôle CNSS couvrant la période allant de 2019 à 2023 inclus.

En date du 29 mars 2024, la société a reçu une lettre de notification présentant les chefs de redressement qu'elle a totalement rejetés. Au 31 décembre 2023, la société a comptabilisé une provision pour risques et charges pour un montant de 1 MMAD. Au stade actuel de la procédure, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer les impacts définitifs de ce contrôle sur les comptes de la société au 31 décembre 2023.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Provision pour dépréciation des créances clients :

- Risque identifié

Les créances clients figurant au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant brut de 252,6 MMAD, représentent un des postes les plus significatifs du bilan. Une provision de l'ordre de 9,2 MMAD visant à couvrir le risque de dépréciation de ces créances a été comptabilisée au 31 décembre 2023.

Comme indiqué dans l'Etat A1 de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), les créances sont inscrites pour leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation en fonction de l'antériorité de ces créances. L'évaluation du caractère recouvrable de cet actif repose sur une méthode statistique établie par la Direction. Cependant, les créances vis-à-vis des établissements publics sont provisionnées sur la base de l'appréciation du management. L'estimation de la valeur recouvrable, notamment des créances publiques requiert ainsi l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer.

Nous avons considéré que les provisions pour dépréciation des créances clients constituaient un point clé de l'audit dans la mesure où le montant de cette provision est sensible aux estimations et aux hypothèses retenues par la Direction et, par conséquent, peut avoir une incidence significative sur les états financiers.

- Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la provision pour dépréciation des créances clients, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à :

- Prendre connaissance du processus d'identification des créances susceptibles d'être provisionnées et d'évaluation de la provision pour dépréciation des créances, notamment en procédant à des entretiens avec la Direction de la société ;
- Examiner la régularité et la permanence des principes et méthodes comptables appliqués ;
- Apprécier les hypothèses de la direction en examinant les conditions des contrats et des accords, les informations historiques, les données de tiers et les informations externes, ainsi que les événements subséquents, en particulier, sur les créances vis-à-vis des établissements publics ;
- Examiner, pour une sélection de risques jugés significatifs, le bien-fondé et les hypothèses qui sous-tendent leur évaluation et provisionnement à la clôture, ce qui peut inclure notamment :
 - L'examen de la documentation établie et des correspondances avec les tiers ainsi que leur confrontation avec les estimations de la direction ;
 - L'examen, des courriers d'avocats afin d'obtenir une information détaillée sur les litiges commerciaux ;
 - Un entretien avec les responsables adéquats ;
 - Examiner les informations communiquées sur les provisions pour dépréciation des créances clients dans les notes de l'annexe aux comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
 - nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.
-

Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Horwath Maroc Audit
HORWATH MAROC
90, Avenue Mehdi Ben Barka
Hay Riad - Rabat
Tél : 05 37 77 46 70 / 71
Fax : 05 37 77 46 76

Adib Benbrahim
Associé

PwC Maroc

PwC Maroc
L: 571, Tour C-C, 19^{ème} étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0)5 22 33 15 10 F: +212 5 22 23 88 70
RC : 12020/07 LGP : 57999135
SIRET : 1202007045

Mohamed Rqibate
Associé

2- Publication des comptes sociaux au 31/12/2023

PROMOPHARM S.A

Du 01/01/2023 AU 31/12/2023

Bilan (Actif) (Modèle Normal)

	A C T I F	EXERCICE 31/12/2023			EXERCICE PRECEDENT
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	31/12/2022
					Net
	Immobilisations en non valeurs→[A]	18 050 072.71	18 049 261.71	811.00	812.00
A	Frais préliminaires				
C	Charges à répartir sur plusieurs exercices	18 050 072.71	18 049 261.71	811.00	812.00
	Primes de remboursement des obligations				
T	Immobilisations incorporelles→ [B]	27 318 043.13	17 453 472.51	9 864 570.62	10 825 807.85
I	Immobilisations en Recherche et Dev.				
F	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	24 082 014.93	17 453 472.51	6 628 542.42	7 795 231.85
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	3 236 028.20		3 236 028.20	3 030 576.00
I	Immobilisations corporelles →[C]	662 250 009.67	351 522 028.65	310 727 981.02	212 683 177.88
M	Terrains	7 170 780.00		7 170 780.00	7 170 780.00
	Constructions	162 089 046.40	131 933 814.03	30 155 232.37	25 940 932.42
M	Installations techniques, matériel et outillage	293 464 854.77	207 290 432.88	86 174 421.89	60 257 382.43
	Matériel de transport	13 616.67	13 615.67	1.00	1.00
O	Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	18 765 525.27	12 284 166.07	6 481 359.20	3 705 437.90
B	Autres immobilisations corporelles				
I	Immobilisations corporelles en cours	180 746 186.56		180 746 186.56	115 608 644.13
L	Immobilisations financières→[D]	8 133 809.67	8 003 175.00	130 634.67	135 634.67
S	Prêts immobilisés				
	Autres créances financières	130 634.67		130 634.67	135 634.67
	Titres de participation	8 003 175.00	8 003 175.00	0.00	0.00
E	Autres titres immobilisés				
	Ecart de conversion actif→ [E]				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentations des dettes de financement				
	TOTAL (A+B+C+D+E)	715 751 935.18	395 027 937.87	320 723 997.31	223 645 432.40
A	Stocks→[F]	296 355 948.57	15 334 662.94	281 021 285.63	223 959 615.77
C	Marchandises	47 652 391.15		47 652 391.15	30 085 717.87
T	Matières et fournitures consommables	96 209 964.51	2 617 465.98	93 592 498.53	71 333 470.07
I	Produits en cours	34 705 441.89	7 255 714.38	27 449 727.51	26 543 705.35
F	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis	117 788 151.02	5 461 482.58	112 326 668.44	95 996 722.48
C	Créances de l'actif circulant→[G]	326 986 710.48	9 186 107.56	317 800 602.92	187 510 449.10
I	Fournis. débiteurs, avances et acomptes	14 315 846.37		14 315 846.37	4 003 667.24
R	Clients et comptes rattachés	252 566 929.26	9 186 107.56	243 380 821.70	160 538 608.49
C	Personnel	2 205 666.11		2 205 666.11	1 893 091.05
U	Etat	47 668 117.47		47 668 117.47	16 942 196.70
L	Comptes d'associés				
A	Autres débiteurs	9 556 518.98		9 556 518.98	1 134 681.18
N	Comptes de régularisation- Actif	673 632.29		673 632.29	2 998 204.44
T	Titres valeurs de placement→[H]	0.00		0.00	18 999 879.80
	Ecart de conversion actif→ [I] Eléments circulants	2 244 244.53		2 244 244.53	2 450 558.57
	TOTAL II (F+G+H+I)	625 586 903.58	24 520 770.50	601 066 133.08	432 920 503.24
T	Trésorerie-Actif	62 741 537.20		62 741 537.20	106 300 304.87
R	Chèques et valeurs à encaisser	57 573 097.31		57 573 097.31	90 355 664.32
S	Banques, T.G et C.C.P	5 154 654.36		5 154 654.36	15 890 159.96
.	Caisse, Régie d'avances et accreditifs	13 785.53		13 785.53	54 480.59
.	TOTAL III	62 741 537.20		62 741 537.20	106 300 304.87
	TOTAL GENERAL I+II+III	1 404 080 375.96	419 548 708.37	984 531 667.59	762 866 240.51

Bilan (Passif) (Modèle Normal)

	P A S S I F	EXERCICE 31/12/2023	EXERCICE PRECEDENT 31/12/2022
F I N A N C E M E N T	CAPITAUX PROPRES	475 765 782.17	458 867 835.35
	Capital social ou personnel (1)	100 000 000.00	100 000 000.00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé	100 000 000.00	100 000 000.00
	Dont versé	100 000 000.00	100 000 000.00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	10 000 000.00	10 000 000.00
	Autres réserves	56 757 190.98	56 757 190.98
	Report à nouveau (2)	252 110 644.37	216 832 399.57
	Résultat en instance d'affectation		
	Résultat net de l'exercice (2)	56 897 946.82	75 278 244.80
	Total des capitaux propres (A)	475 765 782.17	458 867 835.35
	Capitaux propres assimilés (B)	8 106 000.00	0.00
P E R M A N E N T	Subvention d'investissement	8 106 000.00	
	Provisions réglementées		
	Dettes de financement (C)	104 372 103.39	67 533 495.69
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement	104 372 103.39	67 533 495.69
	Provisions durables pour risques et charges (D)		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Ecart de conversion-passif (E)		
	Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	588 243 885.56	526 401 331.04	
P A S S I F C I R C U L A N T	Dettes du passif circulant (F)	355 480 386.73	223 693 084.10
	Fournisseurs et comptes rattachés	285 174 417.99	161 951 367.39
	Clients créditeurs, avances et acomptes	14 768 652.00	14 958 083.81
	Personnel	17 250 810.25	14 919 475.40
	Organismes sociaux	11 112 476.92	8 693 608.80
	Etat	3 451 067.08	8 563 824.04
	Comptes d'associés	95 912.80	85 312.80
	Autres créanciers	22 492 586.21	14 259 891.50
	Comptes de régularisation passif	1 134 463.48	261 520.36
	Autres provisions pour risques et charges (G)	9 954 293.46	9 631 869.57
	Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	4 048 667.53	2 153 086.31
TOTAL II (F+G+H)	369 483 347.72	235 478 039.98	
T R E S O R E R I E P A S S I F	TRESORERIE PASSIF	26 804 434.31	986 869.49
	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie	13 499 259.88	
	Banques (Soldes créditeurs)	13 305 174.43	986 869.49
TOTAL III	26 804 434.31	986 869.49	
	TOTAL GENERAL I+II+III	984 531 667.59	762 866 240.51

Compte de Produits et Charges (Hors Taxes)

	DESIGNATION	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 31/12/2023	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 31/12/2022
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
		1	2		
	PRODUITS D'EXPLOITATION	844 212 812.37		844 212 812.37	746 771 033.32
E X P L O I T A T I O N	Ventes de marchandises (en l'état)	151 260 553.50		151 260 553.50	168 058 642.46
	Ventes de biens et services produits	654 255 621.39		654 255 621.39	536 581 162.70
	Chiffres d'affaires	805 516 174.89		805 516 174.89	704 639 805.16
	Variation de stocks de produits (1)	16 953 186.05		16 953 186.05	33 205 014.94
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	Subventions d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	21 743 451.43		21 743 451.43	8 926 213.22
	Total I	844 212 812.37	0.00	844 212 812.37	746 771 033.32
	CHARGES D'EXPLOITATION	743 311 996.90	238 772.14	743 550 769.04	612 655 596.66
I I I	Achats revendus(2) de marchandises	102 906 799.75		102 906 799.75	103 996 242.67
	Achats consommés(2) de matières et fournitures	360 318 237.41	2 699.09	360 320 936.50	261 382 668.32
	Autres charges externes	100 100 715.41	236 073.05	100 336 788.46	95 645 394.82
	Impôts et taxes	2 110 571.91		2 110 571.91	2 021 925.07
	Charges de personnel	135 606 005.64		135 606 005.64	114 104 169.71
	Autres charges d'exploitation	720 285.71		720 285.71	4 740 665.82
	Dotations d'exploitation	41 549 381.07		41 549 381.07	30 764 530.25
	Total II	743 311 996.90	238 772.14	743 550 769.04	612 655 596.66
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	100 900 815.47	-238 772.14	100 662 043.33	134 115 436.66
F I N A N C I E R	PRODUITS FINANCIERS	11 093 986.36		11 093 986.36	7 311 887.76
	Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés				
	Gains de change	8 610 185.94		8 610 185.94	5 500 198.31
	Intérêts et autres produits financiers	33 241.42		33 241.42	862 185.47
	Reprises financières : transfert charges	2 450 559.00		2 450 559.00	949 503.98
	Total IV	11 093 986.36		11 093 986.36	7 311 887.76
	CHARGES FINANCIERES	12 550 958.03		12 550 958.03	19 288 110.63
	Charges d'intérêts	4 638 384.64		4 638 384.64	1 415 733.62
	Pertes de change	5 668 329.39		5 668 329.39	15 421 818.44
	Autres charges financières				
Dotations financières	2 244 244.00		2 244 244.00	2 450 558.57	
Total V	12 550 958.03	0.00	12 550 958.03	19 288 110.63	
	RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-1 456 971.67	0.00	-1 456 971.67	-11 976 222.87
	RESULTAT COURANT (III+VI)	99 443 843.80	-238 772.14	99 205 071.66	122 139 213.79
N O N	PRODUITS NON COURANTS	605 389.22	0.00	605 389.22	1 243 356.99
	Produits des cessions d'immobilisations	197 708.33		197 708.33	591 166.67
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement	234 000.00		234 000.00	
	Autres produits non courants	173 680.89		173 680.89	652 190.32
	Reprises non courantes ; transferts de charges				
	Total VIII	605 389.22		605 389.22	1 243 356.99
	CHARGES NON COURANTES	12 016 420.06	0.00	12 016 420.06	9 132 005.98
C O U R A N T	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	7 271.00		7 271.00	406 997.20
	Subventions accordées				
	Autres charges non courantes	12 009 149.06		12 009 149.06	8 725 008.78
	Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				
	Total IX	12 016 420.06	0.00	12 016 420.06	9 132 005.98
	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-11 411 030.84	0.00	-11 411 030.84	-7 888 648.99
	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	88 032 812.96	-238 772.14	87 794 040.82	114 250 564.80
	IMPOTS SUR LES RESULTATS	30 896 094.00	0.00	30 896 094.00	38 972 320.00
	RESULTAT NET (XI-XII)	57 136 718.96	-238 772.14	56 897 946.82	75 278 244.80

Etat des Soldes de Gestion

			DESIGNATION	EXERCICE 31/12/2023	EXERCICE PRECEDENT 31/12/2022
	1		Ventes de Marchandises (en l'état)	151 260 553.50	168 058 642.46
	2	-	Achats revendus de marchandises	102 906 799.75	103 996 242.67
I		=	MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	48 353 753.75	64 062 399.79
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	671 208 807.44	569 786 177.64
	3		Ventes de biens et services produits	654 255 621.39	536 581 162.70
	4		Variation stocks produits	16 953 186.05	33 205 014.94
	5		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0.00	0.00
III		-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	460 657 724.96	357 028 063.14
	6		Achats consommés de matières et fournitures	360 320 936.50	261 382 668.32
	7		Autres charges externes	100 336 788.46	95 645 394.82
IV		=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	258 904 836.23	276 820 514.29
	8	+	Subventions d'exploitation	0.00	0.00
	9	-	Impôts et taxes	2 110 571.91	2 021 925.07
	10	-	Charges de personnel	135 606 005.64	114 104 169.71
V		=	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(IBE)	121 188 258.68	160 694 419.51
	11	+	Autres produits d'exploitation	0.00	0.00
	12	-	Autres charges d'exploitation	720 285.71	4 740 665.82
	13	+	Reprises d'exploitation, transferts de charges	21 743 451.43	8 926 213.22
	14	-	Dotations d'exploitation	41 549 381.07	30 764 530.25
VI		=	RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	100 662 043.33	134 115 436.66
VII		+	RESULTAT FINANCIER	-1 456 971.67	-11 976 222.87
VIII		=	RESULTAT COURANT (+ou-)	99 205 071.66	122 139 213.79
IX		+	RESULTAT NON COURANT	-11 411 030.84	-7 888 648.99
	15	-	Impôts sur les résultats	30 896 094.00	38 972 320.00
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	56 897 946.82	75 278 244.80

- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

	1		Résultat net de l'exercice	56 897 946.82	75 278 244.80
			Bénéfice +	56 897 946.82	75 278 244.80
			Perte -		
	2	+	Dotations d'exploitation (1)	21 796 193.46	18 815 012.46
	3	+	Dotations financières (1)		
	4	+	Dotations non courantes (1)		
	5	-	Reprises d'exploitation (2)		
	6	-	Reprises financières (2)		
	7	-	Reprises non courantes (2)	234 000.00	
	8	-	Produits des cessions d'immobilisation	197 708.33	591 166.67
	9	+	Valeurs nettes d'amortiss. Des immo. Cédées	7 271.00	406 997.20
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	78 269 702.95	93 909 087.79
	10	-	Distributions de bénéfices	40 000 000.00	40 000 000.00
II		=	AUTOFINANCEMENT	38 269 702.95	53 909 087.79

Tableau de Financement (Modèle Normal)

I. SYNTHESES DES MASSES DU BILAN	Exercice	Exercice	Exercice a - b	
	31/12/2023	précédent	Emplois	Ressources
	b	a	c	d
Financement permanent	588 243 885.56	526 401 331.04		61 842 554.52
Moins actif immobilisé	320 723 997.31	223 645 432.40	97 078 564.91	
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	267 519 888.25	302 755 898.64	35 236 010.39	
Actif circulant	601 066 133.08	432 920 503.24	168 145 629.84	
Moins Passif circulant	369 483 347.72	235 478 039.98		134 005 307.74
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	231 582 785.36	197 442 463.26	34 140 322.10	
TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B	35 937 102.89	105 313 435.38		69 376 332.49

II. EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice 31/12/2023		Exerce précédent 31/12/2022	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		38 269 702.95		53 909 087.79
+ Capacité d'autofinancement		78 269 702.95		93 909 087.79
- Distributions de bénéfices		40 000 000.00		40 000 000.00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		202 708.33		591 166.67
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		197 708.33		591 166.67
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées		5 000.00		
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES ©		8 340 000.00		
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subvention d'investissement		8 340 000.00		
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		46 487 340.00		39 892 580.00
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		93 299 751.28		94 392 834.46
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	118 887 029.37		131 967 967.91	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	1 054 554.83		3 030 576.00	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	117 832 474.54		128 899 391.91	
+ Acquisitions d'immobilisations financières				
+ Augmentation des créances immobilisées			38 000.00	
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	9 648 732.30		2 359 084.31	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)				
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	128 535 761.67		134 327 052.22	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	34 140 322.10		14 869 711.98	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	0.00	69 376 332.49		54 803 929.74
TOTAL GENERAL	162 676 083.77	162 676 083.77	149 196 764.20	149 196 764.20

A2 Etat des Dérogations

Indication des Dérogations	Justifications des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
INDICATION DES DEROGATIONS		
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	
II- Dérogations aux méthodes d'évaluation		
III- Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

A3 Etat des Changements de Méthodes

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I CHANGEMENT AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION		
	NEANT	
II CHANGEMENT AFFECTANT LES REGLES DE PRESENTATION		

B2 Tableau des Immobilisations autres que Financières

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	18 070 168.71					20 096.00		18 050 072.71
* Frais préliminaires								
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	18 070 168.71					20 096.00		18 050 072.71
* Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 263 488.30	1 054 554.83						27 318 043.13
Immobilisation en recherche et développement, droits et valeurs similaires	23 232 912.30	849 102.63						24 082 014.93
* Fonds commercial								
* Autres immobilisations incorporelles	3 030 576.00	205 452.20						3 236 028.20
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	550 819 803.23	117 832 474.54		17 012 675.58		6 402 268.10	17 012 675.58	662 250 009.67
* Terrains	7 170 780.00							7 170 780.00
* Constructions	152 888 042.95	9 764 735.72				563 732.27		162 089 046.40
* Installat. techniques, matériel et outillage	260 494 320.64	21 933 994.35		16 929 675.58		5 810 135.80	83 000.00	293 464 854.77
* Matériel de transport	13 616.67							13 616.67
* Immobilier, matériel bureau et aménagements	14 644 398.84	4 158 447.91		83 000.00		28 400.03	91 921.45	18 765 525.27
* Autres immobilisations corporelles								
* Immobilisations corporelles en cours	115 608 644.13	81 975 296.56					16 837 754.13	180 746 186.56
TOTAL GENERAL	595 153 460.24	118 887 029.37		17 012 675.58		6 422 364.10	17 012 675.58	707 618 125.51

B5 Tableau des Provisions

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	8 003 175.00							8 003 175.00
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	8 003 175.00							8 003 175.00
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	25 359 523.51	17 918 930.72			18 757 683.73			24 520 770.50
5. Autres Provisions pour risques et charge	9 631 869.57	1 834 256.89	2 244 244.00		1 305 518.00	2 450 559.00		9 954 293.46
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	34 991 393.08	19 753 187.61	2 244 244.00		20 063 201.73	2 450 559.00		34 475 063.96
TOTAL (A+B)	42 994 568.08	19 753 187.61	2 244 244.00		20 063 201.73	2 450 559.00		42 478 238.96

B6 Tableau des Créances

Créances	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
De l'Actif Immobilisé	130 634.67		130 634.67					
- Prêts immobilisés								
- Autres créances financières	130 634.67		130 634.67					
De l'actif circulant	326 986 710.48	12 440 250.87	314 546 459.61		4 356 378.90	107 723 881.01	2 438 834.90	62 114 286.97
- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	14 315 846.37		14 315 846.37					
- Clients et comptes rattachés	252 566 929.26	11 967 095.00	240 599 834.26			60 055 763.54		62 114 286.97
- Personnel	2 205 666.11		2 205 666.11					
- Etat	47 668 117.47		47 668 117.47			47 668 117.47		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	9 556 518.98	473 155.87	9 083 363.11		4 356 378.90		2 438 834.90	
- Compte de régularisation actif	673 632.29		673 632.29					
T O T A U X	327 117 345.15	12 440 250.87	314 677 094.28		4 356 378.90	107 723 881.01	2 438 834.90	62 114 286.97

B7 Tableau des Dettes

Dettes	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
DE FINANCEMENT	104 372 103.39	83 860 432.58	20 511 670.81					
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	104 372 103.39	83 860 432.58	20 511 670.81					
DU PASSIF CIRCULANT	355 480 386.73	2 300 063.96	221 310 920.00	131 869 402.77	218 785 128.55		137 905 724.43	1 997 792.52
- Fournisseurs et comptes rattachés	285 174 417.99	2 300 063.96	151 004 951.26	131 869 402.77	218 785 128.55		137 905 724.43	1 997 792.52
- Clients créateurs, avances et acomptes	14 768 652.00		14 768 652.00					
- Personnel	17 250 810.25		17 250 810.25					
- Organismes sociaux	11 112 476.92		11 112 476.92					
- Etat	3 451 067.08		3 451 067.08					
- Comptes d'associés	95 912.80		95 912.80					
- Autres créanciers	22 492 586.21		22 492 586.21					
- Comptes de régularisation - Passif	1 134 463.48		1 134 463.48					
T O T A U X	459 852 490.12	86 160 496.54	241 822 590.81	131 869 402.77	218 785 128.55		137 905 724.43	1 997 792.52

B8 Tableau des Suretes Réelles Données ou Reçues

Tiers Débiteurs ou Tiers Crédeurs	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'inscription	Objet (2)(3)	V.N.C. de la sureté donnée
-----------------------------------	-------------------------------	------------	----------------------------	--------------	----------------------------

Sureté donnée

NEANT

Sureté reçue

B9 Engagements Financiers Recus ou Donnes Hors Operations de Crédit-Bail

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
--------------------	-------------------	-----------------------------

Engagement donné

Cautions définitives BANK OF AFRI CA	262 331.00	1 227 542.00
Cautions définitives ATIJAWAFABANK	4 552 725.00	4 155 035.00
Cautions définitives BMCI	1 000 000.00	1 002 030.00

NEANT

Engagement reçu

1- Les faits marquants

- Le chiffre d'affaires de Promopharm a progressé de +14% par rapport à la même période de l'année dernière ;
- Le résultat a baissé -24% ;
- La distribution de 40MMAD de dividendes selon la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en juin-2023 ;
- L'Investissement en cours des projets : Injectables, Céphalosporine.
- Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale ordinaire d'affecter 100% du résultat net de l'exercice au report à nouveau pour soutenir les projets d'investissement en cours.

2- Profil de la société Promopharm S.A

▪ Part du Marché

Les ventes privées de Promopharm ont progressé de 5.03% par rapport à la même période de 2022. Cette progression est légèrement supérieure à l'évolution du marché Marocain, ce qui a permis de garder la même part du marché soit 3.7%

▪ Nouveaux produits

Promopharm S.A a doté son portefeuille de produit par l'obtention de quatre nouvelles Autorisations de Mise sur le Marché (AMM) :

PRODUCTS
ILUMIA
REMSIMA SC
BAXDELA
SOVIDEX
QUERZO LP

L'année 2023 a été marquée également par le lancement de nouveaux produits stratégiques qui contribueront à l'amélioration de l'offre de santé sur le marché marocain :

PRODUCTS
VIPIDIA/VIPDOMET
PREJECT
REAGILA
PREVALIN

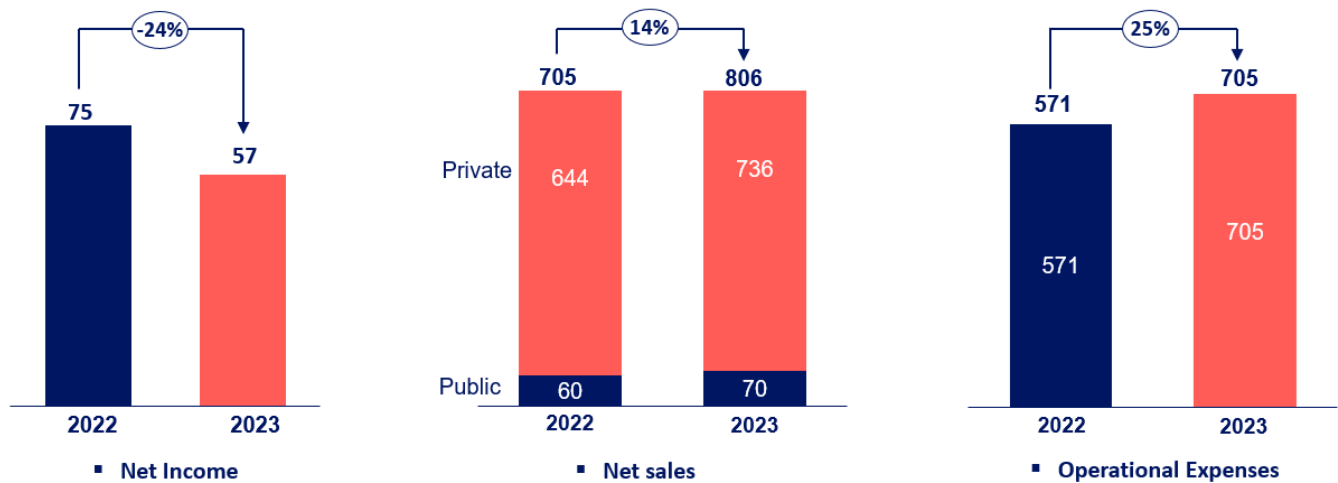
▪ Evolution des produits de Promopharm S.A :

BRAND	RANK	SALES 2023 MMAD	%PPG	%MS
ESAC	1	59,3	8,73%	11,52%
AUREOMYCINE	2	43,1	0,76%	8,36%
ECOCLAV	3	38,8	-0,22%	7,54%
BREXIN	4	26,2	3,83%	5,08%
DERMOFIX	5	25,8	7,02%	5,01%
MYDOFLEX	6	18,7	26,05%	3,64%
VALEX	7	16,5	23,77%	3,19%
FENAC	8	14,8	7,57%	2,88%
BUTOVENT	9	14,4	13,50%	2,79%
AZIMYCINE	10	12,2	-32,64%	2,38%
REMSIMA	11	11,8	24,47%	2,30%
ORAPRED	12	11,8	17,39%	2,30%
ISOX	13	11,4	17,51%	2,21%
ZOLAM	14	11,0	1,77%	2,14%
FOSTER	15	10,8	2,93%	2,09%

Tous les produits de liste des top 10 de Promopharm ont enregistré une évolution positive à l'exception d'azimycine et Ecoclav suite à des ventes exceptionnelles enregistrés en début 2022 (dernière vague du COVID-19)

3-Performance financière

▪ Compte de produits et charges

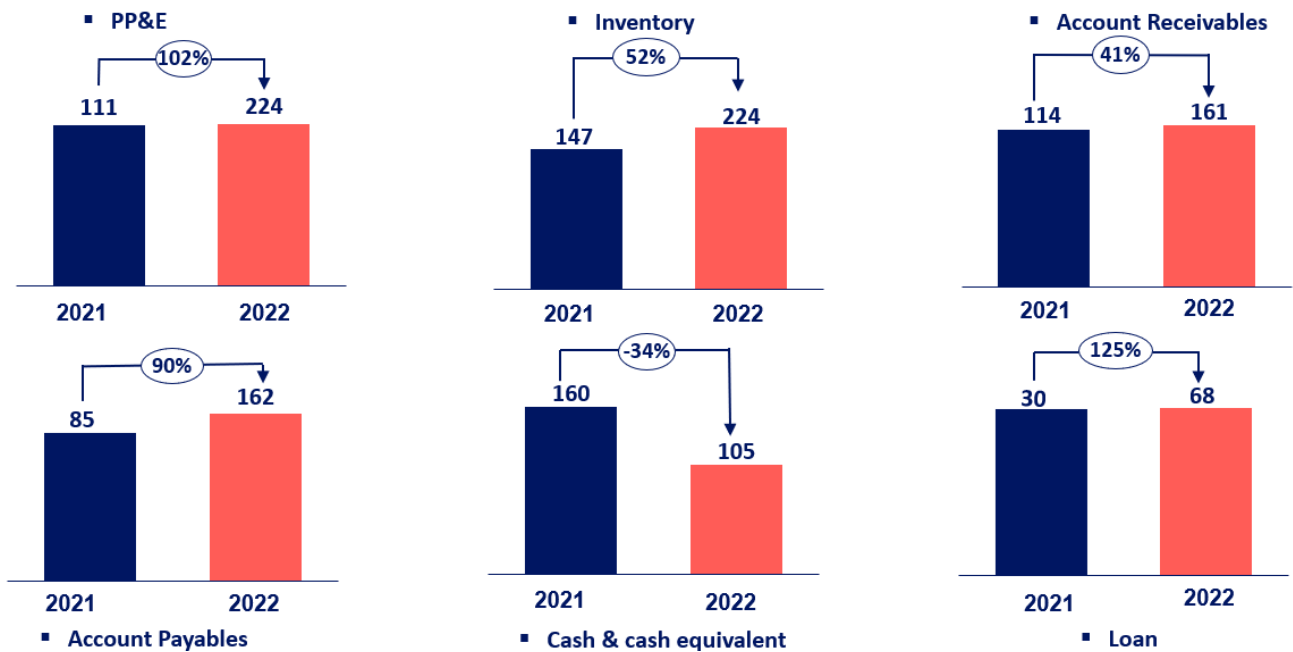


La baisse du résultat net de -24% est expliquée principalement par :

- 1- Une inflation quasi généralisée des prix des matières premières ;
- 2- La réglementation des prix de vente des médicaments, qui ne permet pas l'absorption de impacts de l'inflation ;
- 3- Une dépréciation significative du Dirham Marocain face au Dollar ;
- 4- Une augmentation des dépenses de recherche et développement pour préparer les nouveaux produits qui seront fabriqués dans les nouvelles unités de fabrication en cours de construction.

Le chiffre d'affaires 2023 a évolué de +14% par rapport à l'exercice 2022. Cette évolution est expliquée par l'augmentation de la demande sur les produits de Promopharm et la bonne performance des nouveaux produits.

▪ Compte de Bilan



Le bilan de PROMOPHARM reflète parfaitement la stratégie d'investissement adopté depuis 2021, qui vise à construire de nouvelles unités de fabrication.

En effet les immobilisations corporelles ont évolué de +102% par rapport à la même période de 2022. En outre La société a fait appel à des emprunts à long terme pour financer les programmes d'investissement. Ce qui explique l'évolution des dettes de 125%.

Le hausse des comptes stocks et fournisseurs , et clients est expliqué d'une part par l'évolution du niveau des affaires +14% et d'autre part par le lancement de nouveau produits d'oncologie et de biotechnologie très chers .

4- Perspectives 2024

PROMOPHARM a réalisé une croissance de son chiffre d'affaires à deux chiffres au cours des 3 dernières années, soutenue par sa stratégie visant à accroître l'accès des patients aux médicaments, en lançant de nouveaux produits fabriqués localement. Cette stratégie d'élargissement du portefeuille de produits permettra également à PROMOPHARM d'améliorer sa rentabilité à moyen terme.

1- Politique environnementale

Promopharm S.A, entreprise citoyenne, conformément à sa mission d'aider à mettre une meilleure santé à portée de main, chaque jour, elle s'engage à réduire d'avantage son impact sur le climat et à améliorer la résilience de l'entreprise face au changement climatique futur.

Au cours de l'année 2022, Promopharm S.A continuait à renforcer son programme notamment par ses initiatives de réduction des émissions, ses émissions de portée 1 et 2 (émissions de gaz à effet de serre provenant de l'utilisation directe de carburant et de la consommation d'électricité), la réduction de tout type de déchet et favoriser son recyclage par le tri de toutes les matières quelques soient son origine au lieu de les détruire.

Promopharm S.A vise à gérer aussi trois principaux aspects qui sont :

- ✓ Le contrôle des rejets liquides
- ✓ La rationalisation de la consommation d'eau
- ✓ L'analyse des rejets atmosphériques

La politique environnementale est depuis toujours au cœur des activités de Promopharm S.A qui l'intègre dans tous ses processus tels que :

- ✓ Encourager les employés à participer aux activités écologiques de Promopharm S.A,
- ✓ Promouvoir le développement durable à travers des initiatives continue pour réduire les déchets, augmenter le recyclage et réduire la consommation d'énergie.
- ✓ Former et éduquer nos employés sur l'impact de l'activité sur l'environnement et sur les moyens de le minimiser.

2- Politique sociale

Au sein de Promopharm S.A, nous sommes conscients de l'importance du capital humain dans la concrétisation de notre stratégie et la réalisation de nos ambitions. Pour cette raison : « inspirer et habiliter nos employés » est l'une des priorités stratégiques du groupe Hikma et de toutes ses filiales. Notre objectif est de :

- ✓ Construire une culture de collaboration, en créant un environnement où les gens peuvent faire de leur mieux.
- ✓ Recruter et retenir les meilleurs talents.
- ✓ Investir dans la formation : Nous offrons aux employés de nombreuses possibilités d'améliorer leurs compétences et capacités, y compris formation en cours d'emploi, e-learning, formations diplômantes.

▪ **Grandes lignes de la Gestion des carrières :**

- ✓ « **HIPE** » : Un programme de rotation destiné aux talents à haut potentiel à travers les filiales du groupe. Un programme qui est étalé sur 12 mois avec des formations pratiques touchant toutes les fonctions.
- ✓ « **Continuing education** » : Un programme qui permet aux employées de poursuivre leurs cursus académiques en finançant des formations diplômantes.
- ✓ « **Talent review** » : Une cartographie des talents de l'entreprise est établie selon le potentiel et la performance, puis s'en suit par des formations adaptées pour chaque employé.
- ✓ « **Lead forward** » : Un programme de formation et suivi des talents à haut potentiel pour les préparer à des postes de responsabilité.
- ✓ « **Development Plan** » : Des objectifs de développement exprimés par l'employé ou identifié par son responsable qui lui permettent d'évoluer au sein de son poste ou un poste futur auquel il aspire.

▪ **Mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes :**

Promopharm S.A œuvre pour l'émancipation de la femme et l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous sommes fiers de compter au sein notre effectif 35.4% de femmes en 2022.

De plus, grâce à l'initiative « Women empowerment » événement annuel durant lequel le groupe organise des séminaires et des manifestations visant à célébrer les réalisations féminines et les success stories de différentes femmes appartenant au groupe, de plus en plus d'employés femmes se sentent inspirées et encouragées à réaliser leurs rêves et à devenir la meilleure version d'elles-mêmes.

▪ **Culture**

Chez Promopharm S.A, la culture est fondée sur le progrès et l'appartenance. Mais il y a des processus et des activités que nous mettons en place pour encourager les gens à vivre nos valeurs et à favoriser cette culture. En voici six :

- ✓ **Recognition** : Reconnaître les contributions : C'est un programme mondial de reconnaissance du travail des employés pour qu'il soit facile et significatif de dire "merci pour un excellent travail".
- ✓ **Diversity & Inclusion** : Célébrer la diversité : C'est une série de programmes sur les sites du groupe hikma pour encourager, promouvoir et soutenir la diversité de genre, race et l'inclusion de toutes les catégories
- ✓ **Performance Evaluation** : Vivre nos valeurs : C'est l'intégration de nos valeurs dans la manière dont nous sommes tous évalués et promus

- ✓ **Coaching & Mentoring** : Soutenir nos employés : En offrant des opportunités de coaching et d'encadrement à ceux qui le souhaitent ou en ont besoin.
- ✓ **Connected Community** : Se connecter à tout le monde : C'est un nouveau canal de communication en temps réel pour communiquer avec tous les employés, y compris les employés de la fabrication et du terrain.
- ✓ **Hikma University** : Formation en fabrication : C'est un programme mondial de formation technique avec l'université « NOVO de Lisbonne »

▪ Valeurs

Le groupe Hikma dont Promopharm S.A fait partie a trois valeurs qui animent sa culture de progrès et d'appartenance à savoir l'innovation, nous progressons en adoptant de nouvelles perspectives et en nous inspirant les uns les autres. Mais nous le faisons en prenant soin de nous en prenant le temps d'établir des relations fondées sur la compréhension, l'équité et le respect. Et nous sommes collaboratifs, sans jamais perdre de vue l'objectif commun qui nous unit et nous fait avancer.

- ✓ **Innovative** : Nous sommes des créateurs, adoptant de nouvelles perspectives pour améliorer notre qualité de pensée. Nous nous inspirons et nous inspirons les uns les autres, défiant les perceptions de ce qui est possible. Nous apprenons, nous adaptons et ne craignons pas d'échouer dans notre poursuite de l'excellence.
- ✓ **Caring** : Nous sommes fiers de notre intégrité et de notre engagement à prendre soin les uns des autres, de nos clients, de nos patients et des communautés du monde entier. Nous prenons le temps de développer des relations de qualité fondées sur la compréhension, l'équité et le respect.
- ✓ **Collaborative** : Nous nous faisons confiance et exploitons nos forces respectives, partageant nos idées et notre expertise pour fournir des médicaments de haute qualité. Nous sommes transparents, gardons les choses simples et assumons nos responsabilités ; sans jamais perdre de vue notre objectif commun : mettre une meilleure santé à portée de main chaque jour.

✓

3- Gouvernance

Notre conseil d'administration est responsable devant nos parties prenantes et s'engage à respecter des normes élevées de gouvernance d'entreprise.

Le Conseil d'administration au 31 décembre 2022 a connu un léger changement par rapport à l'année 2021, il est désormais composé comme suit :

M. MAZEN SAMIH TALEB DARWAZEH Administrateur
M. MA'MON SALAMEH MUHAISEN ALARAIDEH Président Directeur Général
HIKMA MENA FZE Administrateur Sociétés de droit Emiratie Représentant : Dr SALAH MOH'D ATALLAH MAWAJDEH
HIKMA PHARMACETICALS LLC Administrateur Sociétés de droit Jordanien Représentant : M. TAREQ DARWAZEH
HIKMA INVESTMENTS LLC Administrateur Sociétés de droit Jordanien Représentant : M. MA'MON SALAMEH MUHAISEN ALARAIDEH
ARAB MANUFACTURING COMPANY co, LTD Administrateur Sociétés de droit Jordanien Représentant : M. JAMAL TAOUFIK

Quant aux administrateurs indépendants, ils demeurent les mêmes pour l'an 2022 à savoir :

- ✓ M. KHALID JANAHI
- ✓ M. ISSAM MAGUIRI
- ✓ Mme. ASMA AZIZ ALAOUI

▪ **Comité d'audit**

Afin de se conformer avec la législation en vigueur sur le territoire, ainsi que les standards internationaux en la matière, L'assemblée générale ordinaire de Promopharm a maintenu le mandat avec les trois administrateurs indépendants et membre du comité d'audit.

▪ **Comité de direction**

Le comité de direction, mis en place, définit les orientations stratégiques et prépare les plans d'actions dont les résultats seront ensuite soumis au Conseil d'Administration.

La mission centrale du comité de direction vise à évaluer les moyens humains, industriels et financiers.

Le Comité de Direction se réunit autant de fois qu'il est nécessaire.

4-La charte d'éthique

Chez Promopharm S.A, nous nous engageons à mener nos activités en conformité avec les principes fondamentaux du groupe Hikma. Ces principes reflètent l'esprit des obligations et des responsabilités énoncées dans notre code de conduite.

▪ **Qualité**

Promopharm S.A applique les plus hautes normes de qualité, notamment à travers ses systèmes et ses processus, sa fabrication, ses opérations et ses produits.

▪ **Fiabilité et réactivité**

Promopharm S.A sera un partenaire professionnel fiable et sérieux. Promopharm S.A vise à atteindre ou à dépasser les attentes de ses clients, en écoutant les demandes, suggestions et réclamations de ses clients, fournisseurs et employés, avec bonne foi afin de réagir en conséquence, et de manière appropriée.

▪ **Dignité et respect**

Promopharm S.A respecte la dignité, les droits de ses employés et ceux des autres. La vie privée et la confidentialité sont fondamentales dans les affaires. Promopharm S.A respecte la vie privée de ses clients, des tiers et de ses employés, et s'engage à maintenir la confidentialité de leurs informations. La politique sociale de Promopharm S.A n'est pas discriminatoire et offre des chances égales à tous.

▪ **Intégrité**

Promopharm S.A ne tolère pas et ne participe à aucune forme de corruption et s'abstient de traiter avec ceux qui ne respectent pas ses normes. En suivant, le code de conduite et en se comportant d'une manière conforme à ses valeurs, Promopharm S.A conserve la confiance de ses collègues, de ses clients et, en fin de compte, des patients qu'elle serve.

- **Développement**

Promopharm S.A investi dans ses employés et se donne la priorité de leur créer des opportunités pour leur permettre d'améliorer leurs compétences et leurs connaissances dans un cadre de travail sûr et sain.

- **Transparence**

Promopharm S.A est ouverte et honnête dans la gestion de ses affaires. Elle fournit aux actionnaires une information précise et en temps opportun. Les transactions de Promopharm S.A seront notées régulièrement avec exactitude, et clairement publiées.

- **Citoyenneté**

Promopharm S.A reconnaît le rôle qu'elle peut jouer dans ses communautés et elle est consciente de son rôle en tant qu'entreprise citoyenne. Promopharm S.A s'engage en vue de promouvoir le développement économique et social, la conscience écologique, le soutien de la diversité et de l'intégration sociale

Promopharm S.A se conforme au code de conduite du groupe Hikma consultable à partir du site web : www.hikma.com

1-Rapport spécial des commissaires aux comptes



Horwath Maroc Audit
90, Avenue Mehdi benarka
Hay Riad - Rabat



Lot 57, CFC Tour
Casa Anfa, 20220
Hay Hassani
Casablanca

Aux actionnaires

Société de Promotion Pharmaceutique du Maghreb « Promopharm S.A »
Had Soualem, Rue n°7, Zone Industrielle du Sahel
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2023

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et amendée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Le Président de votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention nouvelle conclue au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1 Convention de services « Parental Services Agreement »

Entités et personnes intéressées

HIKMA PHARMACEUTICALS PLC, société mère de la société PROMOPHARM S.A.

Nature et objet de la convention

Par le biais de cette convention, la société HIKMA PHARMACEUTICALS PLC fournit des prestations et services pour la société PROMOPHARM S.A. Cette convention couvre principalement les licences informatiques, l'image de marque, les ressources humaines, le conseil juridique et fiscal, la communication, le management stratégique, le risque management et autres prestations de conseil.

Modalités de la convention

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration tenu en date du 13 janvier 2021. Elle est entrée en vigueur avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2019.

Au cours de l'exercice 2023, HIKMA PHARMACEUTICALS PLC a facturé à la société PROMOPHARM S.A. des redevances pour un montant total de KMAD 13 311. Le règlement réalisé au cours de l'exercice s'élève à KMAD 5 518. La dette au 31 décembre 2023 s'élève à KMAD 13 045.

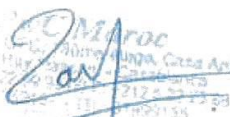
Casablanca, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

Horwath Maroc Audit


HORWATH MAROC AUDIT
90, Avenue Mohamed Ben Barka
Hay Riad - Rabat
Tél: 05 37 77 46 70 / 71
Fax: 05 37 77 46 76
Adib Benbrahim
Associé

PwC Maroc


PwC Maroc
212 3 33 33 70
Mohamed Rqibate
Associé

2-Honoraires des contrôleurs des comptes

Conformément à la lettre de mission signée au début de chaque année, le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2023 s'élève à :

Annexe III.2.N. Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

	CAC 1 (CROWE)			CAC 2 (PWC)			Total 2023
	Montant / Année			Montant / Année			
	N (2023)	N-1 (2022)	N-2 (2021)	N (2023)	N-1 (2022)	N-2 (2021)	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	175 000	175 000	-	350 423	381 600	330 000	525 423
Emetteur	175 000	175 000	-	350 423	381 600	330 000	525 423
Filiales							
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	40 000			40 000			80 000
Emetteur	40 000	-	-	40 000	-	-	80 000
Filiales							
Sous-total	215 000	175 000	-	390 423	381 600	330 000	605 423
Autres prestations rendues	15 000	15 000					15 000
Autres	15 000	15 000	-	-	-	-	15 000
Sous-total	15 000	15 000	-	-	-	-	15 000
Total général	230 000	190 000	-	390 423	381 600	330 000	620 423